



**SYNDICAT MIXTE OUVERT « NORD PAS-DE-CALAIS NUMERIQUE »**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

**Objet : Adoption du Budget Primitif 2013**

Le onze juillet deux mille treize, à Lille, le Comité syndical du « Syndicat mixte ouvert Nord Pas-de-Calais Numérique », s'est réuni au Conseil Régional sur convocation en date du quatre juillet deux mille treize sous la présidence de Monsieur Patrick KANNER, Président du syndicat mixte.

**Présents : 15**

**Excusés : 2**

**Pouvoirs : 2**

**Absents : 1**

Le quorum étant atteint, le Comité syndical peut valablement délibérer.

Le Comité Syndical,  
Vu l'exposé de son Président,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu les statuts du Syndicat Mixte,

Après en avoir délibéré,

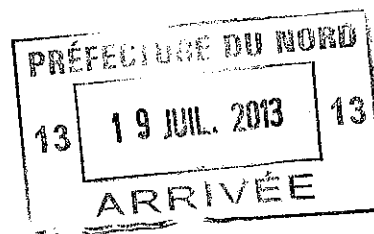
**DECIDE**

- d'approuver le budget primitif 2013

*lex*

Adopté par :

- 17 voix pour
- Aucune voix contre
- Aucune abstention



Pour extrait conforme :  
Le Président du syndicat, Monsieur Patrick KANNER

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, connected strokes.

Transmis au contrôle de légalité le